



Situation professionnelle au 1er décembre 2020  
Promotion: Licence Professionnelle 2017-2018

## MENTION

# ANIMATION, GESTION ET ORGANISATION DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

## PARCOURS

### ACTIVITES AQUATIQUES

#### — DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

Situation professionnelle au 1er décembre 2019,  
18 mois après l'obtention de leur diplôme

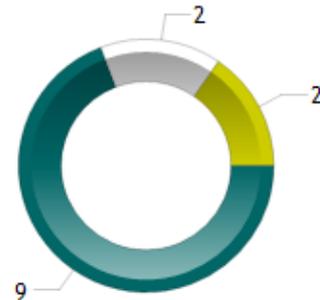
Nombre de réponse(s) : 11



Taux d'insertion  
à 18 mois : 100%  
à 30 mois : 82%

Situation professionnelle au 1er décembre 2020,  
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 13



■ En emploi   
 ■ En recherche d'emploi   
 ■ Autre (dont poursuite d'études, promesse d'embauche et divers congés)

#### — EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

- Coach de sport en salle de musculations
- Educateur Sportif (maître nageur sauveteur)
- Enseignant d'EPS
- Enseignant en activité physique adaptée et maître nageur
- Indépendant -yoga, Pilates, activités aquatiques
- Maître nageur coach sportif et professeur de pilates
- PDG Centre de remise en forme aquatique

#### — SATISFACTION —

Satisfaction des missions dans l'emploi

Nombre de réponse(s) : 7



■ Tout à fait   
 ■ Plutôt oui   
 ■ Plutôt non   
 ■ Pas du tout

Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 7



■ Oui ou Plutôt oui (D. et N.)   
 ■ Oui ou Plutôt oui (seulement D.)   
 ■ Oui ou Plutôt oui (seulement N.)   
 ■ Non ou Plutôt non (D. et N.)

#### — MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 7

- Concours de la fonction publique 29 %
- Création de mon entreprise/activité 29 %
- Suite à un stage 29 %
- Relations personnelles ou professionnelles 14 %

# DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

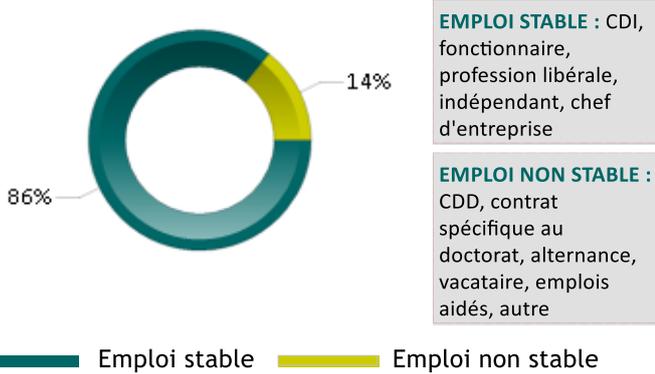
Nombre de réponse(s) : 9



# CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

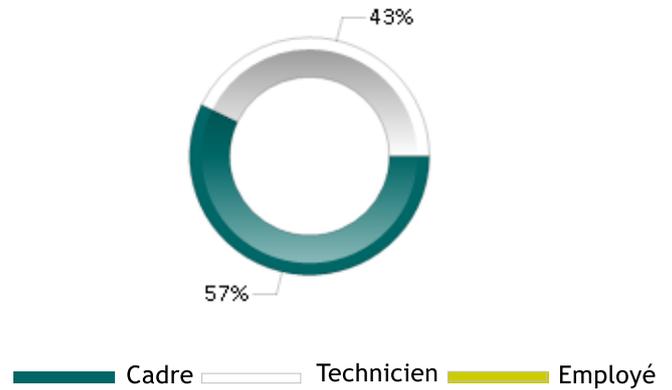
## Contrat

Nombre de réponse(s) : 7



## Statut

Nombre de réponse(s) : 7



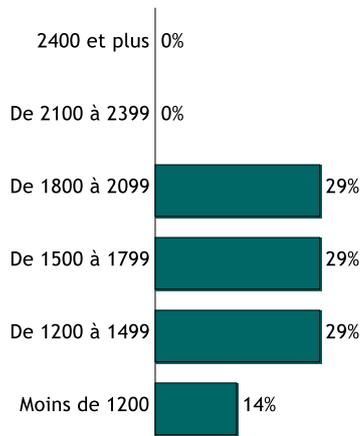
## Employeur

Nombre de réponse(s) : 7



## Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 7



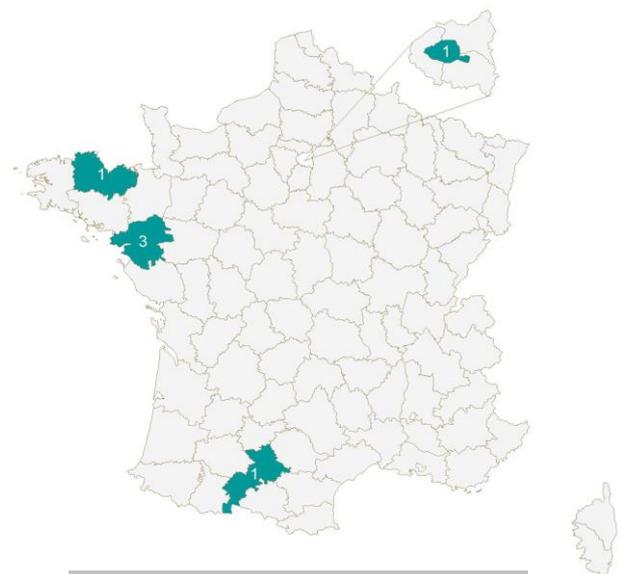
**Salaire médian : 1700 euros**

**Salaire moyen : 1478 euros**

**Définition de l'INSEE:** Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

## Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 6



**Emplois à l'étranger : 0**